

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2021.89

Marmande, le 29 novembre 2021

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER THIVRAS SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

Lieu : maison du rugby

Début de la rencontre : 10h

Fin de la rencontre : 12h

En présence de : Mme Muriel FIGUEIRA, élue référente des conseils de quartiers, en charge de l'animation, la vie des quartiers, M. Stéphane BLANCHARD, élu référent du quartier, en charge de l'attractivité du territoire et de l'ODP (occupation domaine publique).

4 habitants

Service Citoyenneté : Karine DEWILDE, Alain GAILLARD

Ordre du jour :

- Présentation des élus référents du quartier
- Présentation des principes du conseil des quartiers
- Echanges autour de la vie du quartier
- Propositions d'idées et de projets

Le premier temps de la rencontre a permis aux élus de présenter les grandes lignes de la politique marmandaise en faveur de la Citoyenneté.

Concernant les conseils de quartiers, Mme DEWILDE, directrice de la direction de la citoyenneté, explique le nouveau fonctionnement des conseils de quartiers.

Les élus référents seront les premiers interlocuteurs des habitants du quartier, avec la volonté d'être des facilitateurs, de se rencontrer, de construire ensemble.

Les rencontres de quartier se déclineront toujours sur 3 temps :

Accueillir/ informer

Echanger sur la vie du quartier

Explorer /proposer des projets

Cette première rencontre a principalement été dédiée au fait de faire connaissance.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter, ses motivations, ses intérêts à participer à la vie du quartier.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs problématiques et ou interrogations ont été évoquées :

- Environnement « La plaine herbeuse »
- Propreté – collecte de containers poubelles
- Aire de grand passage
- Voie Verte

1- Environnement – « Plaine herbeuse »

Une habitante du quartier rappelle que par le passé il existait un projet de végétalisation en lien avec l'espace vert jouxtant les bâtiments de la résidence de l'Hlm du Château d'Eau.

Le but de ce projet était de créer des espaces libres aménageables en espace de loisirs (espace jeux, un lieu pour la restauration des lycéens) ainsi qu'un espace herbeux (zone restant naturelle).

Le collectif propose de relancer ce concept et propose de rencontrer M. le proviseur, les lycéens ainsi que les collégiens.

Le collectif dénonce l'abattage d'arbres au sein de l'impasse Jean Sébastien BACH. Ils souhaitent lancer une action, sur ce secteur, dans le but de planter des arbres.

Un habitant de la résidence fait remarquer que l'été, il existe un danger d'incendie à proximité d'un bâtiment privé.

Sa remarque tient essentiellement sur le fait que les espaces verts devraient être entretenus plus souvent.

Une habitante rappelle que le quartier est complété de logements sociaux (Résidence Garonne, Résidence Gascogne, Hlm du Château d'Eau, Résidence du Roc, Résidence La Petite Mayne).

Pour terminer ce premier chapitre, il est demandé le coût des nouvelles installations (grillages) sur les deux terrains de sport : coût 34 500€

2- Propreté – collecte des conteneurs poubelles

Un résident de l'Hlm du Château d'Eau se plaint du manque de conteneurs poubelles jaunes. Cette même personne trouve qu'il n'est pas normal de voir des conteneurs qui se « baladent » un peu partout au sein de la résidence.

Dans le cadre de la politique de la ville, il est proposé, en lien avec les compagnons bâtisseurs, de réaliser des ilots en bois autour de conteneurs poubelles.

Un autre habitant soulève le fait que des conteneurs poubelles restent sur les trottoirs le long de l'avenue Jean – Jaurès (tarification incitative – demande réunion avec VGA)

Les personnes présentes demandent à rencontrer le service environnement – VGA - ainsi que le bailleur social Habitatlys.

Un habitant demande que la balayeuse passe pour enlever les feuilles qui jonchent les voies de déplacements au sein de l'Hlm du Château d'Eau.

Dans le domaine de la propreté, M. CERUTI président de l'association ENVIPLUS, association qui est sur l'accompagnement et l'embauche de personnes exclues du marché de l'emploi, propose de rencontrer la municipalité.

Cette démarche permettrait à la collectivité de compléter leur équipe du service propreté.

3- Aire de grand passage

L'aire de grand passage engendre des difficultés de l'ordre des incivilités auprès de la population jouxtant l'aire.

M. BLANCHARD propose de rencontrer les personnes en charge de ce dossier afin d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Existe-il des modifications de l'aire d'accueil ?
- Est-elle aux normes (surface) et par conséquent est-elle supposée déménager ?
- Peut-on avoir connaissance du règlement administratif ?
- Quelles sont les personnes qui gèrent le site et à quelle date VGA en assume t – elle la responsabilité ?
- Transfert sédentaire d'une aire à une autre aire ?

4- **Voie Verte**

M. BLANCHARD souligne que le quartier de Thivras est porteur de projet novateur en termes d'environnement.

Le projet des voies douces ainsi que le projet de la Voie Verte font parties de ces projets.

L'élu souhaite que le quartier s'investisse dans ces démarches.

A la fin de la rencontre, un habitant propose la création d'un graff sur le mur de la piscine Aquaval. Ce mur se situe du côté des terrains de sports. L'idée pourrait intéressée le BIJ (bureau d'information jeunesse) dans le cadre de la semaine Urbance.

Commune de Marmande Découpage des Quartiers

